



RV-K 1X50 TGL

Code article : 12182154



2 autres visuels pour cet article disponibles en annexe p.3/3



Données techniques

Âme :	cuivre nu souple, classe 5
Isolation :	polyéthylène réticulé (XLPE) noir ou translucide
Gaine externe :	PVC noir
Tension de service Uo/U :	600 / 1000 V AC 900 / 1500 V DC
Tension d'essai :	3500 V AC pendant 5 mn 8400 V DC pendant 5 mn
Plage de température :	de - 25°C à + 60°C
Température max. admissible à l'âme :	en régime permanent : + 90°C en régime de court-circuit : + 250°C
Rayon de courbure :	fixe : 5 x Ø
Traction statique :	15 N/mm ² de section cuivre

Traction dynamique :	50 N/mm ² de section cuivre
----------------------	--

Marquage :	RV-K UNE 21123-2
------------	------------------

Section (mm ²) :	50
------------------------------	----

Section complète (mm ²) :	1 x 500
---------------------------------------	---------

ø gaine externe approx. (2) (mm) :	13,5
------------------------------------	------

Intensité en régime permanent enterré 20°C (1) (A) :	206
---	-----

Intensité en régime permanent air libre 30°C (1) (A) :	207
---	-----

(1) :	(1) Intensités maximales (Iz) valables pour : - 3 câbles unipolaires posés en trèfle dans un système triphasé - pose seule sur chemin de câble à l'air libre à 30°C - pose seule dans un sol à 20°C. Si les conditions d'installation sont différentes, par exemple ; groupement de plusieurs câbles, rayonnement solaire, pose en caniveau ou pose enterrée sous fourreau, etc, il conviendra d'appliquer des facteurs de correction selon NF C 15-100.
-------	--

(*) :	(*) Valeurs données à titre indicatif et variables selon fabrication.
-------	---

Dimensions et poids

Poids article (Kg/Km) :	515
-------------------------	-----

Poids cuivre (kg/km) :	460
------------------------	-----

Conditionnement

Conditionnement :	TGL
-------------------	-----

Mini de vente (TGL) :	1
-----------------------	---

Normes et directives

Normes :

UNE 21123-2
Certifiés par la marque AFNOR.
Non propagation de la flamme : IEC 60332-1-2 / VDE
0472-804 / NF C 32-070 2.1 catégorie C2.
Résistance à l'eau : AD8 selon NF C 15-100.
RoHS : directive européenne 2011/65/UE.
Règlementation des Produits de Construction
305/2011.
Euroclasse selon RPC : Eca.

RoHS :

Oui

Conforme CE :

Oui